

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES
Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Paris, le 13 juin 2023

Circulaire - Note

N° téléphone : 01.70.22.90.93

Adresse électronique : pole-a.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr

**Le garde des Sceaux,
ministre de la Justice**

à

**Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour**

**Mesdames et messieurs les premières présidentes et premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et messieurs les procureures générales et procureurs généraux près lesdites cours**

**Monsieur le président du Tribunal supérieur d'appel
Madame la procureure de la République près ledit tribunal**

**Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'École nationale des greffes**

Pour information

N° note : SJ-23-193-RHG1/13.06.23

Mots clés : Nomination – Directeurs des services de greffe.

Titre détaillé : Nomination complémentaire des candidats admis aux concours de directeurs des services de greffe organisés au titre de l'année 2023 (session des 13 et 14 décembre 2022).

Texte(s) source(s) :

Publication : INTRANET – temporaire jusqu'au 31 décembre 2023.

Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Paris, le 13 juin 2023

Affaire suivie par Valentine Chadelaud, gestionnaire RH
01.70.22.82.81 | pole-a.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr

Le garde des Sceaux,
ministre de la Justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et messieurs les premières présidentes et premiers
présidents des cours d'appel
Mesdames et messieurs les procureures générales et procureurs
généraux près lesdites cours

Monsieur le président du Tribunal supérieur d'appel
Madame la procureure de la République près ledit tribunal

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'École nationale des greffes

Objet : **Nomination complémentaire des candidats admis aux concours de directeurs des services de greffe organisés au titre de l'année 2023 (session des 13 et 14 décembre 2022).**

N/réf. :

- SJ-23-173-RHG1/25.05.23 – Nomination des candidats admis aux concours de directeurs des services de greffe organisés au titre de l'année 2023 [note initiale].
- SJ-259-RHG4/16.08.22 – Appel et recueil des candidatures en vue des concours de directeur des services de greffe au titre de l'année 2023.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en complément de la note SJ-23-173-RHG1/25.05.23 susvisée, seront également nommés, en qualité de directeurs des services de greffe stagiaires, les lauréats suivants :

- Les deux candidats recrutés par la voie contractuelle reconnus travailleurs handicapés.

Les nominations interviendront également le **3 juillet 2023**.

Il convient de rappeler la note **SJ-259-RHG4/16.08.22**, relative à l'appel et au recueil des candidatures en vue des concours cités en référence, qui précise : « *Les candidats sont informés qu'en application de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination. Seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès au concours pourront être nommés* ».

Les pièces constitutives des dossiers administratifs des candidats ont déjà été communiquées au bureau RHG1 de la sous-direction des ressources humaines des greffes, par ces derniers.

**Par déléation,
P/ le directeur des services judiciaires,
La sous-directrice des ressources humaines des greffes,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie BERBACH', with a horizontal line underneath.

Sylvie BERBACH